

# Contre'AttaK

Retrouvez nous sur <http://www.financespubliques.cgt.fr/76/>

L'expression libre de  de Seine Maritime

Numéro 5

« Ne plus mendier, Prendre ! »

Emile Le Scanff

**AU SERVICE DE SA MAJESTE  
LA CRISE  
IL EST AUTORISE A SUPPRIMER  
002<sup>e</sup> 1<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> 0 EMPLOIS**



**SON NOM EST PARENT  
BRUNO PARENT**

*Vous aurez remarqué que l'entête de Contrattak a exceptionnellement changé. C'est l'humble expression de l'hommage que nous rendons aux victimes des attentats parisiens du 13 novembre et de notre solidarité avec leurs familles et leurs proches.*

∞ ∞

Vous avez peut-être vu cette affiche invitant les contribuables âgés de condition modeste à ne pas payer leur TH ou leur TF suite à l'annonce ministérielle du 2 novembre.

Bien sûr, la première et apparente conséquence a été l'invasion, que dis-je, le tsunami immédiat qui a envahi l'accueil de tous les sites de France et qu'une absence totale et scandaleuse d'informations à fournir aux contribuables n'a pu endiguer.

Mais cette décision politique engendre d'autres conséquences aux effets non anodins.

L'invitation officielle figurant sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) de porter

réclamation afin que les payeurs soient remboursés va engorger les services et alourdir des tâches déjà fortement submergés au quotidien.

**payer?**  
*t'est Fou !!*

D'un aspect légal, seules les démarches contentieuse ou gracieuse autorisent à ne pas payer et uniquement dans certaines conditions bien définies. Cette invitation à éluder le règlement est une première dans le fonctionnement

des institutions de la Vème République qui risque que créer un précédent.

Enfin, n'oublions pas que cette mesure exceptionnelle n'interviendra que pour cette année et la suivante, élections présidentielles obligent ...

Pour la petite histoire, il est « cocasse » de signaler que « les comptables de l'Association des Comptables Publics (ACP) expriment leurs inquiétudes pouvant aller jusqu'au mal-être et se lèvent pour manifester ostensiblement leur mécontentement devant les Directeurs. Aujourd'hui, dans la continuité de ce mouvement, le Conseil d'administration de l'ACP appelle à se joindre aux initiatives proposées par les organisations syndicales lors de la journée du 18 novembre. » !!!

€



*poubelle  
l'avis*



Vous devez penser que ces photos ont été prises dans les stocks d'une imprimerie désaffectée ou discrètement volées à l'insu d'escrocs dans une entreprise illégale de recyclage pour un reportage d'Envoyé Spécial.

Détrompez-vous. Cet espace encombré de sacs bourrés jusqu'à la gueule, de cartons empilés sans ménagement, de papiers entassés est le local courrier de Seine Maritime Amendes !

Et nos collègues doivent effectuer leur mission au milieu de ce capharnaüm dangereux qui a déjà causé une victime.

Ce fatras à pilonner s'accumule dans l'attente qu'un directeur -ou directrice- prenne enfin la décision de le faire enlever (ce qui a été enfin fait en octobre) ignorant ainsi tout respect dû aux personnes et aux missions.

J'avais envie d'être plus sarcastique mais, dépité et écoeuré de cette attitude, je vais juste dire ceci :

« Madame et Messieurs de la hiérarchie, accepteriez-vous de travailler dans ces conditions ? Non, j'en suis sûr car il ne faudrait pas abîmer la moquette ou rayer le bel acajou de vos bureaux ... ».

# Travailler plus ...

Si je n'avais été moi même directement concerné, il est fort à parier que je n'aurais jamais été au courant ; c'est parce que j'ai reçu un message de la direction intitulé « conséquences financières de votre avancement sur le montant de l'indemnité dégressive » que je m'y suis intéressé.

C'est vrai que le millefeuille indigeste de lignes figurant sur notre bulletin de paye est un véritable obstacle à une lecture en pleine visibilité.

Selon les explications sollicitées auprès de la collègue de Rouen, j'ai globalement pigé que c'est parce que j'allais gagner plus, que j'allais gagner moins ! Bon, pas beaucoup, c'est vrai (environ 80 € pour 3 mois), mais c'est une question de principe !

Une recherche sur le site de la CGT Finances Publiques m'a appris que nous avons été quelques 700 000 victimes (et je suppose, quelques centaines de milliers également à téléphoner à notre service du personnel !) de cette suppression décidée par le ministère de Madame lebranchu. Alors faites le compte ...

Dans un contexte où la notion de prime au mérite gagne du terrain, cette atteinte au pouvoir d'achat, même très modeste, est représentative d'une remise en cause d'un statut représentatives de missions et de valeurs auxquelles la CGT est attachée depuis toujours et pour lesquelles elle se battra sans renoncement !

# ... pour gagner moins

## La DGFIP : pression ou dépression ?

La direction générale a communiqué les résultats de l'enquête du baromètre social que nous avons déjà évoquée. Par curiosité, je l'ai parcouru et finalement, ce n'est pas si inintéressant !

Alors, je me suis livré à un petit exercice de synthèse pas vraiment exhaustif, je l'avoue :

On y apprend donc que nous sommes outillés et formés pour des missions bien définies que nous effectuons fièrement et dans dans une bonne ambiance, mais dans l'urgence.

En outre, nous souffrons d'un stress dû à la charge de travail et nous restons mitigés sur nos responsables directs. Plutôt que sur les problèmes sociétaux, nous préférierions que l'attention soit portée sur les conditions de travail et l'écoute. De fait, notre motivation a tendance à diminuer, et nous sommes devenus assez pessimistes sur l'avenir. Nous attendons donc des actions sur les méthodes et conditions de travail, et ... la rémunération !

A moi d'effectuer un sondage maintenant.

Pensez vous que le message suivant du directeur général réponde à vos attentes exprimées dans l'enquête :  
« nous continuerons à renforcer notre plan d'actions d'amélioration des conditions de vie au travail des agents de la DGFIP avec la préoccupation constante de simplifier l'exercice au quotidien des missions. Je ne doute pas que ce travail, malgré un contexte budgétaire contraint, nous permettra de progresser ensemble, en maintenant la très grande qualité de service de la DGFIP reconnue de tous ».

Alors ?

très satisfait(e) ?	assez satisfait(e) ?	assez peu satisfait(e) ?	pas du tout satisfait ?	ne se prononce pas ?
---------------------	----------------------	--------------------------	-------------------------	----------------------

## Ô temps, suspense ton vol ...

*Le 17 juillet, le Premier ministre a confié une mission au Président du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale. Celle-ci a pour but « de tirer un bilan » et « de réaliser un état des lieux » de la « mise en place de l'aménagement et la réduction du temps de travail au début des années 2000 ».*

*Son rapport doit être remis le 1er février 2016 au plus tard.*

*Il est d'ores et déjà parfaitement clair que la CGT n'acceptera aucun recul sur cette question, lorsque les personnels subissent déjà le gel de la valeur du point d'indice, les suppressions d'emplois, les réformes régressives et que les exaspérations portent en priorité sur les conditions de travail et les remises en cause inacceptables d'acquis sociaux.*

## Rêve ... olution



**Je me suis un peu penché sur les résultats de la grève du 8 octobre. Oui, je sais, mais j'aime bien me faire du mal. Certes ils sont toujours un peu, beaucoup, énormément, etc ... décevants pour un militant syndical ; alors, je me suis plus particulièrement intéressé à la répartition des grévistes.**

**Bien qu'on ne puisse pas vraiment se glorifier des autres catégories (un peu plus de 11 %), vous l'aurez deviné, le taux le plus bas se situe chez les A+ (0,76 %).**

**Coluche faisait dire à l'un de ses personnages que le progrès, c'est « quand on prendra les arabes en stop ». Moi, j'aurais tendance à croire que ce sera quand les employés supérieurs feront grève.**

**Oui, je me suis toujours demandé pourquoi ils refusaient cette forme d'expression à laquelle ils ont droit aussi.**

**Ne pensent-ils pas qu'il leur serait plus confortable de gérer des services complets plutôt de que des manques d'effectifs, d'obtenir des résultats réels plutôt que des statistiques maquillées pour les rendre acceptables.**

**Comme l'affirme le grand penseur William S. « nous n'avons pas les mêmes valeurs » ; mais c'est vrai que les nôtres se situent dans nos missions de Service Public plus que dans nos déroulements de carrières.**

## Le billet de Rémi

Alors qu'on rend hommage aux « fusillés » de la guerre 14-18, le sort des onze salariés d'Air France ne peut laisser indifférent.

Contrairement à ces courageux poilus qui furent exécutés pour leur refus de la violence guerrière, les personnels de la compagnie aérienne sont sanctionnés pour leur violence à l'égard de leur DRH.

Mais au fond, et toutes proportions gardées bien sûr, ces deux situations se ressemblent étrangement car ces condamnations sont moins le fait de la justice que celui d'un exemple à donner à leur frères -d'armes ou de grève- afin d'empêcher toute propagation d'une rébellion légitime.

Certes, on peut penser ce que l'on veut de cette action personnalisée, estimer que les agressions physiques ne sont pas une solution pour se faire entendre ; n'occultons pas pour autant toutes les autres formes de violence qui peuvent expliquer -et pas systématiquement excuser- un acte choquant.

Je pense ainsi aux pressions morales, au harcèlement, à la peur du lendemain, aux difficultés financières, au chantage au licenciement ...

Et je pense aussi à tous ces suicides, ultimes et insupportables issues dans la plongée du désespoir.

Les temps n'ont pas changé ; il reste toujours plus facile de s'arrêter aux conséquences du mal plutôt que d'en remettre en cause l'origine.

A l'instant où j'écris ces lignes, j'apprends l'incommensurable horreur des attentats et mes mots me semblent bien dérisoires maintenant ...

*Rémi a toujours le dernier mot !*

*On dit que les fonctionnaires sont fainéants*



*et qu'ils sont trop bien payés pour ce qu'ils font*



*Si c'était vrai, ils n'auraient pas besoin de faire grève*

